

Compte-rendu du 1^{er} conseil de l'école primaire Pérochon

18 octobre 2016 de 17h30 à 19h40

Personnes présentes :

- Les enseignants : Mme Le Juge, Mme Bayet, M. Rodrigues, M. Liger, Mme Monteil, M. Marais, Mme Maillefaud, Mme Serdeczny, Mme Bouhier, Mme Pallud, Mme Dreux.
- Le RASED : M. Auchatraire (Maitre E)
- Les représentants de parents d'élèves : Mme Trichard, Mme Sylla, Mme retailleau, M. Mulard, Mme Laidet, M. Favreau, Mme Shaipova, M. Bonel, Mme Hovakimova, M. Ziane.
- L'inspectrice de l'Education-Nationale : Mme Parizot
- La représentante de la mairie pour le secteur : Mme Bruneteau
- La conseillère municipale aux affaires scolaires : Mme Nieto
- Le DDEN : M. Faucher
- La référente périscolaire à l'école élémentaire : Mme Gouyer

Personnes excusées :

- Un membre des représentants de parents d'élèves : Mme Camara Mabinty
- La représentante du CSC Tour Chabot : Mme Roy

1- Présentation de l'école :

Suite à la fusion de sept 2016, réorganisation des 2 écoles en une école primaire (décision prise pour les 3 écoles de la REP) : Une seule directrice et 8 classes ; bureau installé en maternelle ; bibliothèque commune installée dans l'ancienne OCCE. 6 nouveaux collègues enseignants, une enseignante qui intervient auprès des enfants allophones, pas de changement chez les ATSEM, une équipe en partie renouvelée en périscolaire élémentaire, pas de changement en cantine, 1 aide à la direction, 1 contrat service civique.

Les effectifs ont déjà beaucoup fluctués depuis le début de l'année (départs/arrivées) :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
9	26	28	29	21	22	24	19	12	187

12 radiations pendant les vacances de la Toussaint

Questionnement des parents sur le nombre important de départs. Il est lié à des déménagements, situation transitoire d'une partie des habitants du quartier.

- Organisation de la semaine de la rentrée : les parents accompagnent les enfants dans les classes (bon retour des parents) ; permanence/questions, papiers le soir ; pour l'an prochain, l'organiser sur le temps de l'accueil du matin (aide à la direction)
- Rencontres individuelles/parents et en CE2/CM1/CM2 possibilité d'assister à un moment de classe (octobre) ; très bonne participation des parents (plus en élémentaire/parents ne rentrent plus dans les classes comme en maternelle).

2- Résultats des élections :

8 titulaires + 3 suppléants ; 204 inscrits/ 63 votants/1 bulletin nul/ taux de participation de 30.88 % sur tout le groupe scolaire.

Plusieurs parents/enseignants indiquent que le % de participation est identique dans beaucoup d'autres écoles.

3- Règlement intérieur de l'école primaire :

Rédaction d'un nouveau règlement intérieur mixant les 2 proposé à la lecture avant le conseil d'école. Il est basé sur le règlement départemental des écoles maternelles élémentaires et primaires publiques du département. *3 Ajouts sont proposés (bijoux interdits, les enfants malades restent à la maison, vérification des chevelures/poux).* Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité et sera distribué aux parents à la rentrée.

Demande des parents : l'école appelle t'elle les parents dont les enfants sont absents ? Il n'est pas possible d'appeler tous les matins les parents qui doivent normalement informer de l'absence de leur enfant.

Inquiétude des parents dont les enfants viennent seuls à l'école. Réponse de la directrice : Avec la présence de l'aide à la direction, nous allons mettre en place une organisation.

4- Projets et sorties pédagogiques :

- Activités sportives régulières pour l'année :

GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Patinage Natation Poney maitre d'école	Natation	Natation	Tennis de table	Escalade	Kayak

Un parent de l'élémentaire se propose d'accompagner les groupes de GS en natation. Il devra passer le test d'habilitation. La directrice devra lui fournir les dates/lieux si d'autres sessions ont encore lieu dans le département.

- Sorties culturelles programmées : du CP au CM2 spectacle au CAC (concert le 16 décembre 2016)
- Projets :

TPS/PS/MS/GS	Projet bleu (en lien avec expo au CSC).Thème décliné dans toutes les matières (arts plastiques/langage/sciences...) Travailler sur l'air et la mer ; sorties prévues à l'aquarium de La Rochelle et à l'aérodrome de Niort
Toute l'école	Assister aux expos du CSC, le thème du bleu est retenu en art visuel par toute l'école/projet commun.
MS/GS	Participation défit scientifique : Faire flotter de la pâte à modeler
CP/CE1	Projet cirque : pratique tous les 15 jours (lundi)/locaux de cirque en scène Spectacle le 12 octobre/école ; aboutissement spectacle final pour les parents 1 atelier pratique du cirque avec les familles
CE2	Orchestre à l'école (projet 3 ans) avec le conservatoire (bassons, clarinettes, flutes traversières) 4 professeurs/mardis matins/2heures Assurances des instruments 287 €
CM1 et CM2	Cours d'allemand 45 mn/semaine donnés par prof. d'allemand/Mardis matins (classe bi langue Allemand/Anglais en 6°)
CP/CE1/CE2/CM1/CM2	Médiation par les pairs ; 2 ^e année du projet 15 nouveaux enfants formés, grande motivation des enfants et des parents

5- Les APS :

- En maternelle (octobre/juin) Tous les mardis et vendredis (16h25/17h30), 2 groupes en activités sportives (1 groupe MS, 1 groupe GS)
- En élémentaire (octobre /juin) : Les chiffres : entre 5 et 10 enfants pour l'accueil du matin et entre 20 et 25 enfants pour l'accueil du soir en 1^{ère} heure.

Les projets :

- Spectacle de danse indienne pour la fête de Noël du CSC : Pendant le premier trimestre, deux groupes de danseuses préparent un spectacle qui donnera lieu à une représentation au CSC.
- Initiation méditation : deux séances par trimestre par un professionnel et relais par la référente périscolaire.
- Projet citoyen : réalisation sur les deuxièmes et troisièmes trimestres d'un arbre bleu citoyen, avec les photos des enfants des deux écoles pour faire un lien avec la fusion maternelle/ primaire.
- Les débats citoyens : à partir du mois de novembre, des débats citoyens par classes avec une thématique différente à chaque séance, seront proposés de façon hebdomadaire et animé par la référente périscolaire.
- La thématique du cirque est définie pour l'ensemble des écoles de la ville, dans le cadre des APS. Des intervenants extérieurs (Cirque en scène et théâtre du baluchon) et des activités manuelles seront proposées sur le temps méridien et l'accueil du soir.
- Reconduction du projet M'tes dents pour la classe de CP sur le temps méridien à partir de novembre.
- Reconduction du projet M'ton goûter sur la 1^{ère} heure du soir, à partir du deuxième trimestre.
- Les élections pour Conseil Municipal des Enfants ont eu lieu le jeudi 13 octobre 2016. Deux candidats de classe de CM1 ont été élus et représenteront l'école Ernest Pérochon pour un mandat de deux ans.

6- Les aides dans l'école :

- Le Réseau d'aide (aide E, aide G, psychologue scolaire). Ils interviennent à la demande des enseignants et des parents sur toutes les classes de l'école.
- Création d'un ½ poste enseignant UPE2A, prise en charge des enfants allophones.
- APC : Aide sur le temps du midi 2x/semaine (30 mn) Aide en français, en math, en langage, en rapport avec un projet d'école.
- Accompagnement éducatif (aide aux devoirs) : 1 groupe de 10 enfants environ (2ou 3x/semaine Mardi et jeudi, peut-être vendredi) 16h/17h
- Aide aux devoirs pour les enfants voyageurs (peut-être en nov.) dans l'école réalisée par une association.
- Dispositifs Coup de pouce CLE (5 enfants/CP) et langage (4 enfants/GS) de nov. à juin.
- Prévention langage en GS (3 semaines ½ ; 12 séances) petits parleurs, langage mal structuré. Aide ponctuelle.
- MACLE en CE1 (3 semaines ; 12 séances) Aide en lecture, augmenter la vitesse de lecture des enfants.
- Dispositif ouvrir l'école aux parents pour la réussite éducative (nouveau dispositif sur le département Ministère de l'Intérieur/Ministère de l'Education Nationale) qui s'adresse aux parents étrangers qui ne maîtrisent pas le français : Apprentissage du français. Tous les mardis AM au collège Jean-Zay.

7- La sécurité :

- Exercices incendie réalisés sur le groupe scolaire le mercredi 5 Octobre. Pas de possibilité de déclencher les alarmes en même temps dans les 2 bâtiments

- Exercice intrusion le lundi 10 octobre. De nombreux problèmes soulevés par l'exercice : Comment prévenir rapidement tous les enseignants ? Comment prévenir la cantine ? Les enseignants n'ont pas en permanence leur portable sur eux. Manque de clés pour toutes les salles, impossibilité de se cacher derrière des meubles protecteurs inexistants, obtenir le silence des enfants sur un temps plus long que celui choisi dans l'exercice.

Après cette date, la mairie a fourni des talkies –Walkies. La maternelle demande si les enseignantes pourraient se servir d'un sifflet pour se prévenir mutuellement plutôt que de se déplacer de classes en classes. L'inspectrice indique qu'il faudra faire un exercice l'AM sur le temps de sieste. Un comité technique à l'Inspection Académique va réfléchir à des propositions suite aux remontées des exercices.

Un parent s'étonne qu'en période de Vigipirate, l'école soit totalement ouverte pendant les temps périscolaires. Elle doit aussi être fermée pour mettre en sécurité les enfants sur ce temps. Il manque une sonnette pour le périscolaire. Mme Nieto indique que si la demande est faite immédiatement, les travaux seront faits pendant les vacances.

Il s'étonne aussi qu'on trouve dans les bâtiments de l'école une association départementale d'aide aux victimes (AVIC) qui entraîne aux abords de l'école la présence d'un public fragilisé voire dangereux.

- Les caoutchoucs des anti-pince doigts sur les portes s'abîment. Est-il prévu de les remplacer ?

Réponse de la mairie : ils seront changés

8- Travaux :

- Remerciement pour tous les travaux réalisés pendant les vacances (tracés dans les cours, changement des poteaux de foot, installation de l'eau dans les classes de maternelle).
- Remerciement pour les différents déménagements réalisés pendant les grandes vacances suite à la fusion et au réaménagement des locaux de l'école.
- La 4^e classe de l'élémentaire sera bientôt (vacances de Noël ou de février) équipée d'un TBI.

Question d'un enseignant : Y aura-t'il des volets ? Réponse de la mairie : 2 salles de classe doivent être équipées pendant les vacances.

- Equipement, avant Noël, de 2 tablettes (élémentaire/périscolaire ; maternelle/ATSEM) gestion des repas de cantine ; facturation plus rapide /parents.
- Des problèmes récurrents dans les 2 cours d'école : des cailloux (les enfants se les lancent ou les jettent sur la route) en permanence, des trous (rebouchés par la mairie par de la terre meuble), de la terre, des morceaux de bitume qui se décollent. Tout ceci rend la gestion des temps de cours d'école très compliquée et dangereuse pour les enfants. Demande de la directrice d'une solution pérenne autre qu'un nettoyage des cours.

Réponse de la mairie : Les services techniques/espaces verts vont intervenir pour voir ce qu'il est possible de faire.

- En maternelle, l'accueil des parents/enfants se fait sur 2 entrées pour fluidifier les déplacements dans le couloir exigü. Demande d'aménagement du petit chemin qui devient boueux dès les premières pluies.
- Le manque de salles dans les bâtiments de la maternelle : Un préau qui sert de salle de sport, de garderie, de couloir, de dortoir. Il manque, aussi, une petite salle pour permettre à certains enfants

de s'isoler quand cela est nécessaire/présence d'AVS. Problème, aussi, par temps de pluie pour garder tous les enfants en intérieur sur les temps de classe et de cantine. Demande de la directrice d'envisager une réflexion commune à tous les partenaires de l'école pour améliorer/réorganiser les locaux pour faciliter la vie des élèves. Pourquoi pas l'ajout d'un bâtiment modulaire type aljeco / dortoir MS ?

Réponse de la mairie : La fusion a été faite en partie pour répondre à ce problème de locaux. Il faut les mutualiser avec l'élémentaire. Problème, l'élémentaire ne dispose plus de place hormis une salle qui deviendra une salle de classe (montée importante d'élèves l'an prochain). On ne peut pas envisager un dortoir maternelle en élémentaire, non plus. Mme Nieto dit qu'il faudra réfléchir à récupérer les locaux des associations. La directrice rappelle que cette solution avait été trouvée l'an passé mais que finalement le 1^{er} étage avait été rétrocédé à la médecine du travail de la ville. Il paraît important que l'école puisse récupérer des locaux initialement dédiés à l'enseignement.

- Le manque de place en maternelle : La chasse aux risques réalisée par la mairie en septembre a fait apparaître la trop grande quantité de caisses entassées au-dessus des meubles des classes. Pas de place pour les ranger ailleurs.
- Un seul numéro a été conservé pour toute l'école. Le sans-fil/bureau de la directrice n'a pas une portée suffisante (mauvaise réception au bout de la maternelle, dans la cour/ pas de réception du tout dans le bâtiment de l'élémentaire). Demande de la directrice d'un portable ou d'un sans-fil à grande portée afin d'assurer la sécurité de tous.

Les parents d'élèves s'étonnent qu'une solution ne soit pas trouvée aux vues des prix des abonnements téléphoniques actuels. Un simple téléphone à clapet suffit.

- Problème de la sonnerie pour demander à entrer dans le bâtiment élémentaire. Nécessité de laisser sa classe seule pour ouvrir en bas. Demande de la directrice de trouver une solution à ce problème/ respecter les consignes de sécurité.

Le DDEN, M. Faucher, souligne la participation grandissante des parents d'élèves dans l'école. Il rappelle qu'aux vues des effectifs de maternelle, le problème des locaux va se poser l'an prochain. C'est un problème récurrent qu'il faut traiter en amont.